Septembre 2015

À PROPOS...

des finances locales et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Ne nous laissons pas tondre ! Résistons !

1,3 million d'euros !

C'est le faramineux montant dont devrait se passer Tarnos au nom de la réduction des dépenses de l'État. Après la suppression de la taxe professionnelle, l'ampleur de l'attaque que nous subissons aujourd'hui est sans précédent.

Les politiques sociale, éducative, culturelle, écologique, développées jusqu'alors, sont ici clairement menacées. À l'heure où notre ville se développe, nous avons besoin de conforter le service public communal, de rénover certaines voiries et équipements communaux.

Nous ne pouvons nous résigner à accepter que les politiques d'austérité les plus dures, dont nous connaissons déjà les conséquences désastreuses en Grèce, notamment, détruisent notre service public communal, qui nous est, à tous, quotidiennement, d'une si grande utilité.

Il y a quelques mois, vous aviez été déjà nombreux à répondre à notre appel précurseur à la mobilisation contre cette politique mortifère. Depuis, à travers tout le pays, le rassemblement s'est amplifié. Le samedi 19 septembre, des dizaines de milliers d'élus, de toutes tendances, appellent la population à faire cause commune devant chaque mairie pour manifester son opposition.

Ensemble, nous qui aimons tant Tarnos, sachons nous rassembler massivement une fois de plus à cette occasion.

En cette rentrée, notre résistance unitaire aura aussi à s'affirmer par notre refus de l'instauration d'un nouvel impôt injuste, la TEOM, envisagé à nouveau par la Communauté de communes.

Là aussi, il en va de notre avenir commun.

Jean-Marc Lespade,
Maire de Tarnos,
Conseiller départemental des Landes.

APPEL NATIONAL DES MAIRES DE FRANCE

L'État a décidé de réduire considérablement les dotations accordées jusque là aux communes et aux intercommunalités pour assurer leurs missions. Cette baisse massive est sans précédent. Elle concerne chaque habitant, sans exception.

Journée nationale d'actions « *Faisons cause commune* » le 19 septembre.

Compte-tenu de la gravité de la situation, les instances pluralistes de l'Association des maires de France (AMF) ont décidé d'engager une action nationale de mobilisation dans toutes les communes et intercommunalités. C'est une décision sans précédent dans l'histoire de l'AMF.

Déjà 1 000 communes dans le rouge

Un millier de communes françaises se trouve depuis cette année en situation d'autofinancement négatif, c'est-à-dire qu'elles ne sont plus en capacité de rembourser leur emprunt. En 2017, plus d'une commune sur deux se trouvera dans cette situation, selon l'Association des Maires de France (AMF). Déjà, dans quelques villes et villages, des crèches, cantines et médiathèques viennent de fermer.

71% de l'investissement public

Les collectivités représentent 71% de l'investissement public du pays, dont 60% par les communes. Les asphyxier, c'est se placer directement dans un ralentissement de cet investissement, c'est comprimer l'emploi public comme privé, c'est assécher les carnets de commandes de nombreuses entreprises, celles du BTP notamment. Une étude de l'AMF prévoit « *30% d'investissement public en moins d'ici 2017, soit 0,6% de croissance, 60 000 à 80 000 emplois dans le BTP* ».

Tous les citoyens sont appelés à manifester avec leurs élus locaux partout en France.

Samedi 19 septembre à 10h30,
retrouvons-nous très nombreux à Tarnos sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Signez la pétition nationale sur www.amf.asso.fr

TEOM : les déchets en voie d'être doublement taxés

Éric Guilloteau, le Président de la Communauté de communes du Seignanx envisage de créer un nouvel impôt : la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). La municipalité de Tarnos s'y oppose catégoriquement et exige une consultation des habitants.

Souvenons-nous, l'année dernière, en plein été déjà, le Président de la Communauté de communes du Seignanx avait informé les maires de son intention d'envisager l'instauration d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les ménages du Seignanx. Face au tollé suscité alors, tant de la part d'élus que de la population, la proposition avait été abandonnée.

157 euros en moyenne par foyer

Depuis le 24 juin dernier, l'idée semble être à nouveau d'actualité. En effet, lors d'une réunion publique organisée par la Communauté de communes, son Président a informé l'assistance que les conseillers communautaires auraient prochainement à se prononcer sur l'instauration de la dite taxe. Ce vote, selon toute vraisemblance, se déroulerait lors du conseil communautaire du 23 septembre prochain.

La loi permet aux maires d'organiser la consultation des électeurs sur les décisions du Conseil communautaire.

Par la suite, au cours du mois de juillet, le bureau communautaire et la commission des finances de la Communauté de communes ont eu à examiner plus précisément la question.

Selon les projections du service financier de la Communauté de communes, chaque foyer du Seignanx, imposable ou non, pourrait, en moyenne, être ponctionné annuellement de 157 euros.

À Tarnos, où la valeur locative, qui fonde l'assiette de l'impôt local, est supérieure aux autres communes du Seignanx, le prélèvement serait encore plus élevé.

Avec un taux de 5%, la Communauté de communes envisagerait de collecter 1,29 million d'euros, avec un taux de 9,9%, 2,55 millions d'euros, et avec un taux de 11,44%, 2,94 millions d'euros.

Le Président de la Communauté de communes justifie l'instauration d'une nouvelle taxe sur les ménages au nom d'une « *dynamique de territoire bridée par l'insuffisance des recettes de la Communauté de communes qui ne couvrent plus les dépenses, le remboursement du capital de la dette qui n'est plus assuré et une épargne qui ne peut plus couvrir les dépenses d'équipement de la collectivité* ».

Les Tarnosiens contribuent déjà à 70% des ressources de la Communauté de communes

À l'heure où les habitants du Seignanx, au même titre que l'ensemble de la population française, sont frappés de plein fouet par la hausse continue du chômage, par l'explosion de la précarité, le blocage des salaires et des pensions, un nouveau prélèvement sur les ménages serait insoutenable.

Solidairement, les Tarnosiens, via les entreprises installées sur le territoire communal, contribuent depuis 2010 à 85% des ressources de la Communauté de communes en Taxe professionnelle unique, par un apport de 5 millions d'euros en 6 ans, soit autant de moins pour le maintien et le développement de leur service public communal.

À eux seuls, les Tarnosiens, par l'impôt et diverses taxes, alimentent à hauteur de plus de 70% le budget de la Communauté de communes. Leur engagement en faveur du développement des communes du Seignanx force au respect et à l'admiration. Il serait donc profondément injuste de les assujettir à un nouveau sacrifice, par l'instauration d'un prélèvement supplémentaire.

Les Tarnosiens doivent pouvoir se prononcer

C'est pourquoi, la municipalité de Tarnos, avec ses représentants au conseil communautaire, s'oppose avec vigueur à l'instauration d'une TEOM et toute nouvelle augmentation de la fiscalité communautaire sur les ménages.

De plus, foncièrement attachée à la participation des citoyens à la gestion des services publics locaux, et pas seulement tous les six ans par l'élection des conseillers municipaux, la Ville souhaite que les habitants puissent donner leur avis sur cette question.

La loi permettant aux maires d'organiser la consultation des électeurs sur les décisions que le Conseil communautaire ou son président sont appelés à prendre, la municipalité demande aux huit maires du Seignanx d'organiser une consultation.

Les finances du Seignanx : retour sur des opportunité

2010 :

À l'issue de débats passionnés et d'une forte mobilisation des Tarnosiens (élus et population) contre le passage de la Taxe Professionnelle en Taxe Professionnelle Unique (TPU), les élus tarnosiens alertent la Communauté de communes : « *Si cette TPU augmentera les moyens de la Communauté de communes au dépens de ceux de Tarnos, elle ne représentera pas, pour le Seignanx, une source de richesse telle qu'espérée par ses partisans* ».

Parallèlement, de profonds désaccords sur les choix financiers et les projets vont naître au sein du Seignanx. Les uns veulent que la Communauté de communes finance la future Véloroute longeant l'Adour et investisse dans un nouvel EHPAD, les autres affirmant que la Véloroute peut et doit être financée par le Conseil général qui porte le projet (c'est finalement cette option qui sera retenue) et qu'un EHPAD n'est pas soutenable financièrement par le Seignanx, d'autant que les partenaires potentiels annoncent ne pas pouvoir participer au projet.

2011 :

Le Maire de Tarnos, Jean-Marc Lespade, organise une consultation des Tarnosiens. Toute l'année, des débats sont organisés autour de la question : « *Au regard de votre vie quotidienne, la commune de Tarnos et la Communauté de communes du Seignanx doivent-elles envisager de se joindre à la communauté d'agglomération Côte Basque Adour ?* ».

Déjà, le doigt est pointé sur les « *fortes inquiétudes qui pèsent sur les capacités financières futures de la communauté de communes qui pourrait n'avoir comme autre choix que de réinstaurer une fiscalité sur les ménages* » (À Propos, avril 2011).

Le 2 octobre, 30,09% des Tarnosiens se sont exprimés, dont 57,90% pour le « non ».

Mai 2011, photo ci-dessous. Éric Guilloteau combat ce « référendum inutile » en affirmant que si les Tarnosiens rejoignent leurs voisins basques, ils verront leurs impôts augmenter, par la mise en place de la TEOM. Aujourd'hui, c'est lui qui propose de l'instaurer dans le Seignanx.

Les débats autour des choix financiers du Seignanx reprennent. La réalisation par la Communauté de communes d'importants travaux de voiries pour desservir les futures Allées Shopping à la place du promoteur et la création du CIAS (CCAS intercommunal) sont fortement contestées.

2014 :

- 11 avril : Éric Guilloteau affirme que les finances sont « saines ».

- juillet : La Préfecture et la Chambre Régionale des Comptes auraient alerté, par courrier, Éric Guilloteau sur l'état des finances du Seignanx. Celui-ci refuse de communiquer ces écrits à la municipalité tarnosienne.

- 16 juillet : Éric Guilloteau écrit aux maires du Seignanx pour leur proposer différentes « *pistes de réflexions* »* pour « *trouver des marges de manœuvres, tant sur le budget de fonctionnement que d'investissement* ». **En pleine période estivale, il laisse jusqu'au 11 août aux communes pour répondre.**

Réponse du Maire de Tarnos : « *En accord avec le groupe majoritaire et dans l'attente d'un débat participatif, nous refusons catégoriquement les mesures que vous entendez prendre.* »

* Réduction des participations aux organismes partenaires, réduction des attributions de compensation aux communes et mise en place d'une TEOM.

- du 6 au 11 septembre : Les travaux de la 1ère tranche de l'avenue Jean Jaurès (voirie intercommunale) sont stoppés suite aux difficultés financières rencontrées par le Seignanx.

Les habitants et la municipalité de Tarnos organisent une pétition et se mobilisent pour qu'ils soient finalement achevés en mai 2015.

Lors d'une interview au journal Sud-Ouest, **Jean-Marc Lespade alerte la population sur la situation financière de la Communauté de communes. Il révèle le projet de mise en place d'une TEOM.**

La T€OM, ce serait **en moyenne 157€ de plus à payer par an et par tous !** Dans le contexte de crise économique et sociale que nous subissons, ce nouveau coup porté au pourvoir d'achat est inacceptable !

La T€OM, ce serait nous faire **payer deux fois l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères !**

La T€OM, ce serait un **déni de démocratie,** puisqu'aucun candidat, dans aucune commune du Seignanx, n'en avait parlé durant la dernière campagne municipale !

s manquées

Éric Guilloteau lui répond également dans la presse, dénonçant des propos « *faux et irresponsables* ». Il réaffirme que les finances sont saines, d'autant que le Seignanx « *dispose d'un potentiel fiscal important* ».

- 16 septembre : Les élus tarnosiens, majorité et opposition réunis en Conseil municipal extraordinaire, rejettent les propositions d'Éric Guilloteau, à l'exception du groupe « Tarnos pour tous ». Plusieurs centaines de personnes viennent assister à ce Conseil municipal.

- 18 septembre : Éric Guilloteau organise une réunion publique au cours de laquelle **il évoque pour la première fois le risque de mise sous tutelle de la Communauté de communes du Seignanx par la Préfecture** si de nouvelles ressources ne sont pas trouvées. Le vote de la TEOM par la Communauté de communes est repoussé.

- 24 septembre : Lors d'une conférence de presse, Éric Guilloteau annonce le secours du Conseil général. Celui-ci, via le Syndicat mixte, rachète à la Communauté de communes, du foncier, de la voirie et des équipements identifiés pour le développement économique du territoire. Cette bouffée d'oxygène exceptionnelle apporte une solution provisoire à la crise financière intercommunale.

2015 :

- Printemps 2015 : Nouvelle interpellation de Jean-Marc Lespade au conseil communautaire. **Éric Guilloteau réaffirme que les « *finances sont saines* ».**

- 24 juin : Réunion publique organisée par la Communauté de communes sur l'avenir du Seignanx (à Saint-Martin-de-Seignanx) : Éric Guilloteau, en évoquant le risque de mise sous tutelle par la Préfecture, réitère son souhait de mettre en place une TEOM.

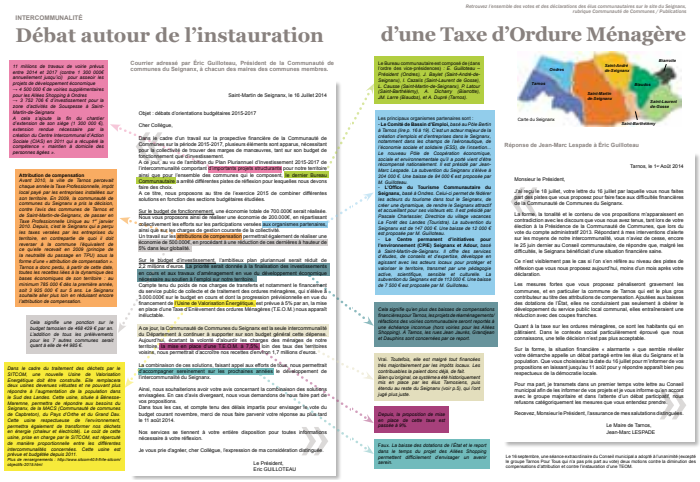

INTERCOMMUNALITÉ

Débat autour de l'instauration

d'une Taxe d'Ordure Ménagère

Les courriers échangés entre Éric Guilloteau et Jean-Marc Lespade sont expliqués dans le Tarnos Magazine d'octobre 2014 (téléchargeable sur www.ville-tarnos.fr)

Non à la création d'une taxe sur les ordures ménagères dans le Seignanx !

Non à « l'impôt poubelle » !

Non au déni de démocratie !

Les Tarnosiens doivent pouvoir décider !

Questions/réponses

➲ Pourquoi dit-on que les habitants paieraient deux fois la T€OM ?

Lorsque la compétence de collecte et de traitement des ordures ménagères est devenue intercommunale, les élus tarnosiens avaient posé comme condition qu'elle soit prise sur le budget global de la Communauté de communes, comme cela était alors le cas à Tarnos. Ce principe était jugé plus juste, parce que ce budget est à la fois abondé par les ménages et par les entreprises.
La part intercommunale des impôts locaux avait donc été augmentée en conséquence, afin de pouvoir financer ce transfert de compétence. Parallèlement, seules les communes de Tarnos et de Saint-Barthélémy ont fait le choix de baisser leur propre part (taux d'impôt locaux), de manière à ce que le total des impôts locaux de leurs administrés n'augmente pas.
Autrement dit, les administrés ont donc continué à financer ce service par leurs impôts locaux : dans la part intercommunale, à la place de la part communale.
Pour être cohérent et juste, si la Communauté de communes veut absolument instaurer une TEOM, il lui faut donc diminuer la part intercommunale des impôts locaux. Sinon, cela signifie qu'elle fera payer deux fois aux contribuables l'enlèvement des ordures ménagères.

➲ Quel est le rapport avec la nouvelle usine de Bénesse-Maremne ?

Le Président de la Communauté de communes du Seignanx, Éric Guilloteau, met en avant la nécessaire construction de la nouvelle Unité de Valorisation Énergétique de Bénesse-Maremne pour traiter et valoriser nos déchets. Mensonge ! Ce projet est en effet prévu depuis 2008, et budgété depuis 2011.

➲ Qui paierait la T€OM ?

Tout le monde.

- Les propriétaires.

- Les locataires (y compris ceux de logements sociaux), car les propriétaires répercuteront, de plein droit, cette nouvelle taxe sur les loyers et les charges.

- Pas d'exonération possible, même pour les personnes non-imposables.

➲ Comment serait-elle calculée ?

Elle est calculée sur les mêmes bases que la taxe foncière (valeur locative cadastrale du logement – fixée par l'État – multipliée par le taux fixé par l'intercommunalité), ce qui signifie :

- Aucun lien avec le coût réel du service rendu à l'usager. Pour les personnes seules habitant de grands logements (personnes âgées, etc.) ou pour les familles, le montant peut donc monter très vite.

- Les habitants des territoires classés « urbains » auront des taux plus élevés que ceux classés « ruraux ». Voilà pourquoi, pour un même service, les Tarnosiens paieront plus que les habitants des autres communes du Seignanx.

Tarnos refuse l'asphyxie budgétaire : rendez-nous nos 1,3 million d'euros !

La réduction sans précédent des dotations de l'État aux collectivités territoriales se traduit par un manque à gagner pour le budget communal de Tarnos, qui atteindra chaque année 1,3 million d'euros à partir de 2017. Pour que l'État revienne sur sa décision, ensemble, habitants et élus doivent se mobiliser.

Depuis cette année, Tarnos, comme la plupart des communes de France, se heurte à une véritable impossibilité de maintenir au même niveau son action au service de tous, tout en conservant les mêmes taux d'imposition locale.

Une baisse de 79%

Un mois après les élections municipales de mars 2014, le Premier Ministre, Manuel Valls, a annoncé la réduction brutale des dotations d'État de 11 milliards d'euros jusqu'en 2017 (soit 28 milliards de baisse cumulée sur la période 2014-2017). Pour notre commune, c'est une perte sèche de 527 000 euros cette année, 898 000 euros l'année prochaine et 1,3 million d'euros en 2017. D'ici 2017 donc, cette dotation, qui est, rappelons-le, un partiel retour légitime des transferts de compétences ordonnés par l'État, aura ainsi diminué de 79%, pour n'atteindre plus que 331 000 euros. C'est considérable !

Déjà, cette année, la ville, qui s'est aussi vue imposer par l'État l'organisation et le financement des activités périscolaires, a été contrainte d'étaler dans le temps certaines rénovations de voiries, de repousser de plusieurs années la réalisation, tant attendue, de notre piscine, de supprimer le festival Les Océaniques, de ne pas remplacer certains départs en retraite et arrêts maladie de ses agents, de réduire le recours aux emplois saisonniers et la période de surveillance des baignades de plages, et de suspendre le prêt gratuit de bennes aux particuliers.

Des services publics communaux menacés

Si la situation qui nous est imposée persiste et s'aggrave, comme cela est envisagé par le Gouvernement, 2016 et 2017 verront inévitablement s'accélérer la réduction, voire la suppression brutale de services publics. Ils permettent, pourtant, de répondre à des besoins essentiels et croissants dans tous les domaines : éducation, sport, culture, aide sociale, emploi, prévention, sécurité, environnement…

Le soutien de la Ville aux associations, dont le rôle est incontestable, est lui aussi gravement menacé.

Enfin, cette politique aveugle de diktat de l'État fait peser un danger sur le taux des impôts locaux et le tarif des services municipaux.

Quels que soient les efforts entrepris par la municipalité pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, la ville ne pourra pas absorber une contraction aussi violente de ses ressources, sans causer des répercussions profondes sur la vie des Tarnosiens, et notamment les plus touchés par la crise.

Inefficace, injuste et inacceptable

L'austérité renforcée pour les communes est :

➲ Irresponsable, car elle enfonce le pays dans un cycle infernal de récession et de chômage !

➲ Injuste, car l'État veut faire supporter 25% de l'effort de réduction de la dette publique à un secteur qui en représente 8% !

➲ Inacceptable, car elle accroît les inégalités et la pauvreté, elle alimente la crise économique, écologique et sociale !

Nous ne pouvons pas nous résigner

L'efficacité et la justice, ce serait d'engager une réforme fiscale d'ensemble, qui combattrait le gâchis de la spéculation boursière, en la taxant, et qui encouragerait la relance du pouvoir d'achat, l'emploi, les services publics. L'argent existe au sein de la sixième puissance économique mondiale !

Depuis plus d'un an que la municipalité de Tarnos appelle à la résistance, la mobilisation dans le pays s'amplifie.

L'Association des Maires de France (AMF) a déjà recueilli plus de 18 000 votes de conseils municipaux dénonçant cette insupportable asphyxie financière des collectivités.

LE 19 SEPTEMBRE, DANS TOUTE LA FRANCE, À L'APPEL DE L'AMF, LA POPULATION, LES EMPLOYÉS COMMUNAUX ET LES ÉLUS, SONT APPELÉS À ENTRER MASSIVEMENT DANS L'ACTION.

À maintes occasions, la dernière en date étant la lutte contre la plate-forme d'autoroute ferroviaire, les Tarnosiens, dans l'unité, ont toujours fait la démonstration qu'ici on ne lâche rien !

➲ La contribution de Tarnos au redressement des comptes de l'État

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation Globale de Fonctionnement : 1 600 000 €	- 156 000 €	- 156 000 €	- 156 000 €	- 156 000 €	- 156 000 €	- 156 000 €
	1 444 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €
		1 073 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €
			702 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €	- 371 000 €
				331 000 €	331 000 €	331 000 €
		(baisse cumulée 527 000 €)	(baisse cumulée 898 000 €)	(baisse cumulée 1 269 000 €)	(baisse cumulée 1 269 000 €)	(baisse cumulée 1 269 000 €)

41 milliards d'euros « cadeaux » pour les grandes entreprises

« *On serait obligé d'en passer par là pour résorber les déficits* », nous dit-on. Mensonge ! Car dans le même temps, l'État accorde 20 milliards d'euros aux plus grandes entreprises (déjà 60 millions consommés dans les Landes) par le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et 11 milliards au titre du « pacte de responsabilité », auxquels s'ajoutent 10 milliards de baisse de cotisations patronales…

Plus que ce qui est retiré aux collectivités, dans le but de « *restaurer les profits et la rentabilité des marchés* » ! Ces aides ont eu pour seul effet que d'alimenter généreusement les dividendes, plaçant notre pays au premier rang des pays européens pour la rémunération d'un actionnariat qui continue d'exiger des licenciements.

Pendant ce temps, TPE et PME serrent les dents.

Hold-up de 1,3 million sur le budget communal !

NE NOUS LAISSONS PAS TONDRE !

#jaimemacommune

Expression des élus

Élus communistes et républicains

C'est après les municipales de mars 2014 que Manuel VALLS a annoncé un plan d'austérité sans précédent pour les collectivités. Si nous nous attendions à l'annonce d'une réduction des dotations, personne ne pouvait imaginer qu'elle serait si violente et si subite. Pour notre ville, ce serait jusqu'à près de 1,3 millions d'euros en moins annuellement ! C'est pourquoi l'Association des Maires de France appelle à la mobilisation pour défendre nos communes, ce « patrimoine en danger ». Face à cette situation, certains décident d'aller chercher l'argent dans les poches des citoyens : c'est tout le sens du projet de mise en place d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dans le Seignanx. Nous nous y refusons absolument et c'est pourquoi nous appelons tous les Tarnosiens à se réunir **le 19 septembre à 10h30 devant la Mairie** pour s'opposer à la baisse des dotations et refuser de faire porter le poids de l'austérité aux citoyens !

Élus communistes et républicains : Jean-Marc Lespade, Isabelle Nogaro, Alain Perret, Francis Dubert, Christian Gonzales, Gisèle Baulon, Jean-Pierre Dubus, Iris Cambronero, Danielle Destouesse, Martine Perimony-Benassy, Nicole Corrihons, Christophe Garans, Nelly Picat, Elisabeth Mounier, Thierry Sallaberry, Rodolphe Aja, Emmanuel Saubiette et Stéphane Laurent.

Élus PS et apparenté

Depuis plusieurs mois, nous dénonçons les baisses des dotations de l'État qui s'avèrent catastrophiques pour les finances publiques locales, qu'elles soient communales ou intercommunales. Du coup, la tentation est forte pour de nombreuses collectivités d'augmenter les impôts pour retrouver les nécessaires équilibres financiers. À Tarnos, cela n'est pas le choix qui est retenu, conformément aux engagements de campagne. L'équipe municipale travaille d'arrache pied pour préserver le plus possible son projet 2014/2020, en différant de nombreuses actions, ou en prenant un certain nombre de décisions dans des domaines très variés tels la gestion des ressources humaines ou la réorganisation de manifestations locales. Cela est très préoccupant, car si les choix gouvernementaux se confirment, de nouvelles décisions devront être prises, probablement au détriment des services publics, pourtant essentiels dans la vie quotidienne des Tarnosiens.

Élus PS et apparentés : Danièle Birles, Alain Coutier, Isabelle Dufau, Anne Dupré, Lucien Hervelin, Thierry Lecerf et Maryse Saint Aubin.

Parti de gauche

Fillon, Ayrault, Valls, ces trois gouvernements ont tous un point en commun : la réduction drastique des aides budgétaires de l'Etat aux collectivités. Tarnos et notre intercommunalité n'échappent pas à cette régle mais la stratégie choisie est diamétralement opposée. Notre commune n'augmentera pas les impôts (réduction des dépenses de fonctionnement et report d'investissements), tandis que le bureau communautaire du Seignanx prône l'instauration de la Taxe d'Enlévement des Ordures Ménagères pour pallier aux déficits structurels de fonctionnement depuis 2012 (pour 2016, 1 M€). Le coupable, la participation financière au SITCOM à hauteur de 3M€ et non pas cette politique de gouvernance choisie par le Président élu, il est vrai, fort majoritairement en avril 2014. Le vote de la TEOM sera donc proposé au prochain conseil communautaire. **Valider cette gestion politique dès le premier conseil communautaire c'était donc voter la TEOM,** taxe que refuse le PG.

Élus Parti de gauche : Geneviève Montaucet, Cathie Bisbau et Bernard Lapébie.

Alternance 2014

TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : voilà la nouvelle ponction prévue sur nos ménages pour redresser le budget de la communauté de communes et éviter de justesse une mise sous tutelle de l'État. En refusant systématiquement un transfert de compétences à la communauté, le maire de Tarnos à sa part de responsabilité dans la situation budgétaire catastrophique que connaît notre Seignanx. Il la connaissait, tout comme le président actuel, et pourtant, aucun des deux dans leur programme respectif du printemps 2014 n'avait prévu une augmentation des taxes. Alors que la situation des ménages du Seignanx, comme celle de l'ensemble des Français, est difficile, il paraît indécent de parler d'une nouvelle taxe. Alors messieurs, revoyez votre copie et tenter ensemble de trouver une solution en évitant de faire peser le poids de vos erreurs sur les contribuables du Seignanx. Pour nous ce sera non à la TEOM.

Élus Alternance 2014 : Antoine Roblès, Virginie Faure-Deflandre et Michel Poulaert

Tarnos pour Tous

UNE VASTE HYPOCRISIE ! Le Maire rend responsable la diminution des dotations de l'état de ses difficultés financières. **La baisse de la DGF est de seulement 0,74% sur notre budget global** en 2014. Alors mauvaise gestion ?

2001/2004 : Mme Fontenas, Présidente de la communauté des communes, décide de **transférer la compétence « ordures ménagères » sans transférer les moyens financiers.** La ligne comptable de la taxe est supprimée de l'avis d'imposition mais **le montant à payer n'est pas diminué, ce qui équivaut à une augmentation. De ce fait, 49%** du budget de la CDC est consacré à l'enlèvement des ordures ménagères. **C'est d'autant moins** qui est consacré à la voirie, le social, l'emploi... Le PC et le PS tarnosien sont opposés à la TEOM sous prétexte qu'ils refusent d'augmenter les impôts : **mais ils augmentent le prix de l'eau, la taxe séjour, la taxe des résidences secondaires...** Nos taux d'imposition sont supérieurs aux communes de même strate : **1 M€ par an de plus soit 15 M€ pris aux contribuables tarnosiens en 15 ans !**

Élus Tarnos pour Tous : Marie-Ange Delavenne et Gérard Claverie.
www.tarnospourtous.com - tarnospourtous@gmail.com